

CAHIER D'ARCHITECTURE DU NORD DE L'AGGLOMÉRATION ET VERSANT DE L'ÉPINE

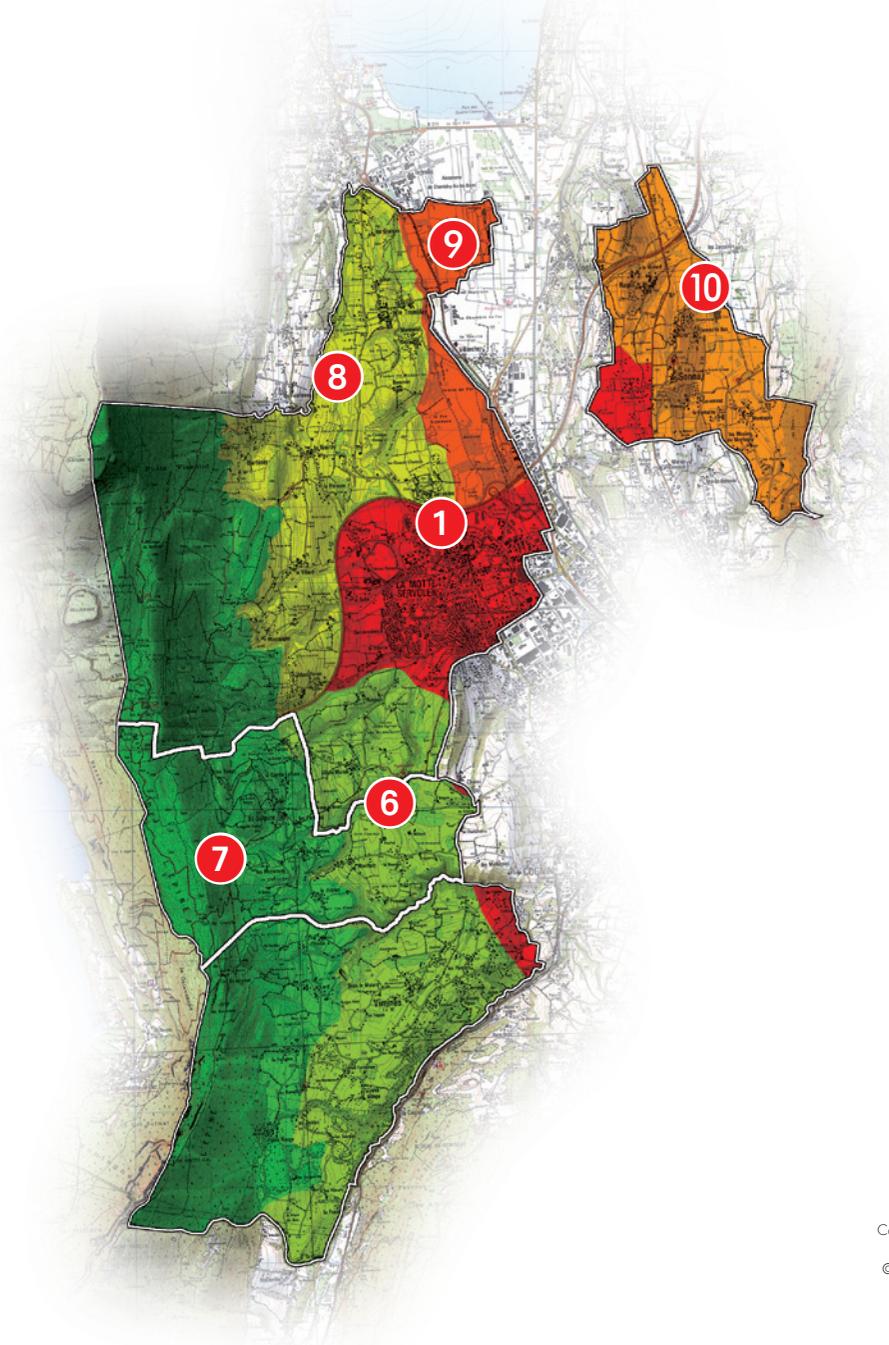
Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



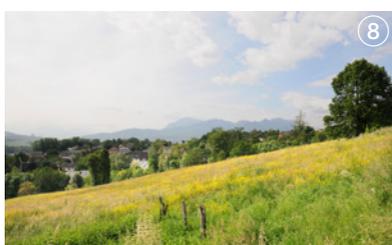
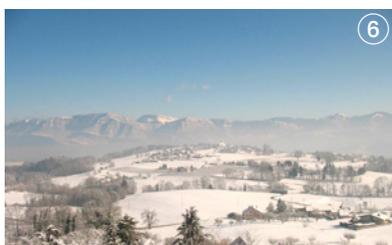
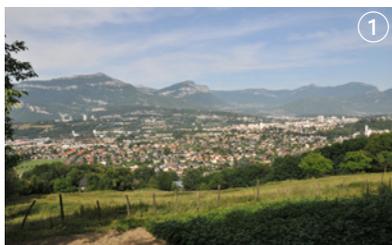
Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait distinctif, ou mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté. Le nord de l'agglomération et le versant de l'Épine se présentent ainsi comme les versants et piémonts qui bordent le nord de l'agglomération à l'est et à l'ouest. Ils sont constitués en partant de l'est de la partie basse des versants enforestés du Nivolet, auxquels succèdent des plateaux plus ou moins marécageux, occupés essentiellement par de l'agriculture et des vergers... De la même manière, à l'ouest, les pentes occupées par de la végétation arborescente ou des vergers annoncent les plateaux sur lesquels l'agriculture s'est développée autour des villages, puis, le versant de l'Épine et sa forêt, frontière particulièrement emblématique du bassin chambérien.

Pour plus de précisions, se référer à la page 6 du document général.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° 3332 OT et 3333 OT
réduites à l'échelle 1/100 000
© IGN - Mise à jour 2007 - autorisation n° 9100
Reproduction interdite



Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leurs savoir-faire, pour mieux y vivre.

1. Cluse de Chambéry – secteur ouest

La "cluse" chambérienne est resserrée et déviée en son milieu par un épaulement collinaire dérivé de Montagnole. Malgré un fond de vallée humide, le sol favorable aux cultures et le rôle d'axe de communication ont favorisé l'établissement humain. Du fait de son essor économique, la cluse de Chambéry offre aujourd'hui le paysage d'un étalement urbain dont le tissu présente une structure banale de zones fonctionnelles spécialisées (résidentielles, commerciales...) autour de noyaux historiques plus denses et plus complexes. Ce secteur de la cluse, tourné vers le nord, offre une perspective amortie sur un horizon relativement ouvert.

6. Coteaux de la montagne de l'Épine

Entre la montagne de l'Épine et la plaine, ce territoire aplani forme une banquette scindée en interfluvés par de nombreux nants affluents de l'Hyère ou de la Leysse descendus de l'Épine. Ce découpage crée un paysage diversifié de mamelons, plateaux, coteaux et vallons, où le cheflieu de Vimines occupe une position repère. La vocation agricole y est très prégnante, sous forme de champs et vergers, semi-ouverts ou bocagers. L'habitat ancien est réparti en petites agglomérations mais, sur les flancs de coteaux, l'urbanisation nouvelle se manifeste par un étalement pavillonnaire diffus, parfois cristallisé autour de noyaux anciens.

7. Chaîne du mont du Chat et de l'Épine

Occupant le versant oriental du mont du Chat et de l'Épine, ce territoire en flanc abrupt, entièrement recouvert d'une forêt mixte où dominent le hêtre, le sapin et l'épicéa, forme une unité paysagère monotone et sombre fermant la perspective de la plaine de la Leysse. Ce paysage uniforme et frontal est perçu, de loin, comme une muraille ou un écran. L'habitat y est constitué en bourgs (Saint-Sulpice) et hameaux de bâtiments à caractère rural. Moins ensoleillé que les coteaux ou la plaine et composé essentiellement de terrains franchement pentus, le territoire est peu soumis à la pression périurbaine, malgré sa situation de belvédère. La forêt dominante confère à cette unité paysagère une forte connotation d'espace naturel.

8. Coteaux de la chaîne du Chat

Situé au piémont oriental de la chaîne du Chat, ce territoire présente un paysage diversifié de terrasses et vallons, aux motifs ruraux et agricoles variés (prés, cultures céréalières et arboricoles). Le lac du Bourget, relativement proche, participe

plus sensiblement du paysage. Les filets anti-grêle qui recouvrent ponctuellement les vergers donnent au paysage un aspect vaporeux. Les bourgs et hameaux anciens, mêlant architecture vernaculaire à caractère rural et maisons individuelles modernes, occupent le haut des coteaux, comme Le Tremblay. Ce territoire, vitrine et belvédère, est encore relativement protégé de l'étalement urbain des agglomérations voisines, défendu au sud par le cordon de l'autoroute A43, et voué à un corridor vert intermassif. La principale mutation de ce paysage vient d'une carrière en cours de renaturation.

9. Plaine de la Leysse

Le caractère de cette unité paysagère très homogène vient de son horizontalité et d'une perspective très dégagée. Des cultures céréalières à champs ouverts profitent de la planéité et de la fertilité du sol. L'eau y est également prégnante du fait de la présence de la Leysse, d'un canal écreteur et d'une large perspective sur le lac du Bourget. L'urbanisation y reste mesurée du fait de la présence d'un aéroport et d'un corridor biologique entre les massifs avoisinants des Bauges et du Jura. Seule la partie sud est aujourd'hui colonisée, sous forme d'une zone d'activités au tissu lâche et aux bâtiments de grandes dimensions. Perçu comme une étendue, avec une échappée visuelle tous azimuts, le paysage est pour autant orienté par la forme de la vallée, les versants, les coteaux boisés, et la linéarité des infrastructures.

10. Coteaux sud du Revard

Ce territoire présente une physionomie de coteaux dont l'amont pentu est laissé à la forêt, tandis que l'aval, plus doux, s'éclaircit au profit de prés, de champs et de constructions. Une ambiance plus confinée y est présente à partir de Voglans sous la forme d'un vallonnement mettant des coteaux en opposition et créant une dépression plus humide ouverte au nord. L'habitat en petites agglomérations - villages (Sonnaz) et hameaux traditionnels, lotissements pavillonnaires - implantés à mi-pente, reste peu développé, laissant la plus grande part du sol aux bocages agricoles. Dans ce paysage généralement champêtre, relativement protégé par le projet de corridor biologique traversant la "cluse", se signalent une tranchée d'autoroute qui rompt brutalement la silhouette de la colline au nord, le clocher émergeant de Sonnaz au centre, et le passage étroit du col de Saint-Saturnin avec son environnement forestier sombre au sud.



Villes et villages : une trame vivante

Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les groupements de bâtiments ruraux présentent un patrimoine de qualité. La physionomie des villages exprime une certaine cohérence du fait de la structure interne des groupements et de l'unité d'aspect des constructions.

La croissance des villages : l'apparition des villes

Les hameaux et villages du nord de l'agglomération et du versant de l'Épine se situent, sauf exception, sur les coteaux dominant l'ancien marais à proximité des ressources en eau et des terroirs propices à la mise en valeur des terres par l'agriculture (cultures de céréales, élevage, arboriculture).

La préservation de ces ressources a présidé aux modalités de croissance de ces hameaux jusqu'au XX^e siècle. Le développement de la ville de Chambéry, puis la démocratisation de l'accession à la propriété ont progressivement phagocyté ces petites entités pour, soit les faire progressivement disparaître pour les plus petites, soit les reléguer au rang de micro-quartiers.

La Motte-Servolex, située sur l'axe reliant Chambéry au lac du Bourget et bénéficiant d'un terroir particulièrement favorable fait de plateaux dominant la plaine, a drainé de nombreux notables dès la fin de la période féodale et a pris pleinement son essor urbain à la fin du XX^e siècle. Aujourd'hui, la ville tente de préserver son caractère initial, structuré le long de l'ancienne voie de communication qui constitue son centre, par un travail sur la densité.



Extrait de la mappe sarde : chef-lieu de Sonnaz

Une identité reconnue : le bâti traditionnel

Le patrimoine s'est construit sur un mode de vie, avec des façons de faire propres au versant de l'Épine et au nord de l'agglomération. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation. Cacher cette mémoire serait exposer les habitants à la perte de leur identité collective.



De l'usage des matériaux locaux

Les bâtiments sont érigés à l'aide des matériaux disponibles in situ ; pour autant, cette disponibilité n'engendre pas toujours l'usage... Ce dernier est aussi le fait d'opportunités, de savoir-faire, de mode... Ainsi, sur les coteaux orientaux de l'Épine, les constructions sont principalement en calcaire et en molasse.

De la distinction des espaces en façade

Les fermes sont allongées ; elles comprennent dans un même bâtiment l'habitation et l'exploitation. Ces deux espaces ne font pas l'objet du même traitement ; ainsi, la partie habitation est souvent enduite à la chaux avec des décors en trompe-l'œil qui mettent en valeur les chaînages d'angles mais aussi les encadrements des portes et des fenêtres. La partie exploitation, qui comprend étables et granges est "moins bien traitée", les murs sont à peine enduits et les matériaux destinés aux encadrements sont moins travaillés. Enfin, les lieux de stockage destinés à être ventilés sont bardés de bois.

L'ensemble trouve son unité par la toiture au volume important qui servait à stocker le foin sur toute la longueur du bâtiment.

De l'usage du relief

Omniprésente, la pente est mise à profit pour permettre la descente aisée de chaque niveau du bâtiment. Ces derniers sont donc principalement orientés perpendiculairement aux courbes de niveaux.





Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.



Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter, dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique, qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au recloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...





Construire en respectant l'environnement

Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement. Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Habiter isolé ou groupé ?

Cette simple question a des implications en matière de déplacements et de proximité des prestations ; en effet, pour être rentables, et donc pour être mis en place, les transports en commun ont besoin de desservir un nombre suffisant d'usagers ; il en va de même pour certains commerces et services. Le regroupement offre la possibilité de bénéficier de ce type de prestations et de plus en plus souvent en ménageant des espaces extérieurs privatifs aux occupants. En revanche, l'habitat isolé, s'il offre des espaces extérieurs parfois plus vastes, impose très souvent l'automobile... même pour aller chercher son pain. Dans une grande mesure, ces remarques s'appliquent également à la question d'habiter loin ou près des centres de vie...

Planter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser

un "modèle" pour terrain plat. Dans ce cas il est préférable de privilégier une implantation étagée.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. L'épaisseur des murs, le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) sont primordiaux. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Des astuces permettent encore de limiter la déperdition énergétique. Ainsi, la création d'espaces tampons judicieusement placés pour les entrées, pour le stockage des véhicules, du matériel, des réserves, des balcons... permet de se protéger du froid hivernal ou du soleil en été.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture... en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.



Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

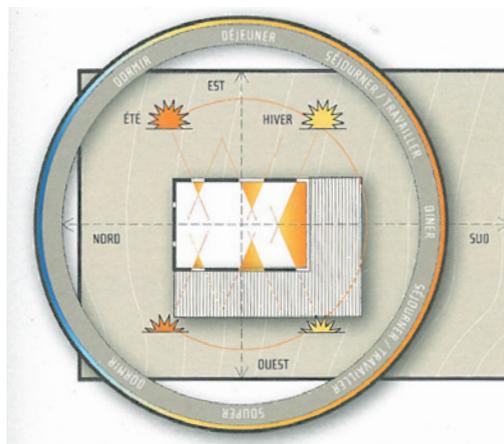
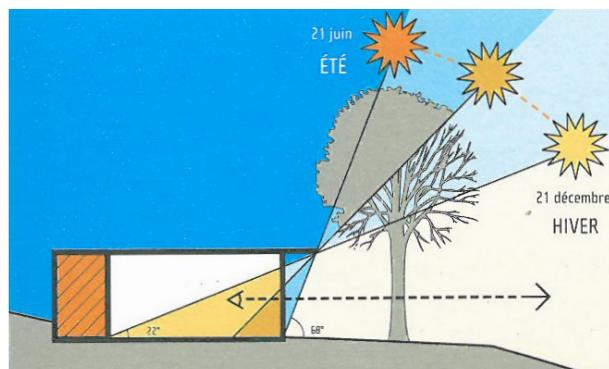
La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle. Quoi qu'il en soit, pour optimiser le chauffage, la chaleur doit être produite au centre de la maison, dans les pièces de vie.



Ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours de l'architecte conseiller du nord de l'agglomération et du versant de l'Épine, à la demande du Conseil général de la Savoie.

Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte conseiller, dépositaire des savoirs techniques,
mais également d'une connaissance fine du secteur, peut vous donner
des conseils gratuitement afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide
du Conseil général afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.**

N'hésitez pas à le consulter.

Adressez-vous à votre mairie

La Motte-Servolex : Tél. 04 79 65 17 70

Saint-Sulpice : Tél. 04 79 69 22 64

Sonnaz : Tél. 04 79 72 00 32

Vimines : Tél. 04 79 69 07 69

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cédex - Tél. 04 79 60 75 50

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Savoie :

131, rue Juiverie - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 69 90 20

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine :

65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation de Harold KLINGER, architecte conseiller.